



ENFANCE & JEUNESSE

LE LAEP SUR INSCRIPTION À PARTIR DU 17 MARS

Mis en ligne le 16 mars 2021

Les protocoles sanitaires mis en place dans les permanences du LAEP (Lieu d'accueil Enfant Parent) limitent l'accueil à trois familles simultanément. La permanence de Treillières est ainsi souvent complète, et les accueillantes sont contraintes de refuser des familles. Le service propose donc de s'inscrire préalablement pour accéder à la permanence de Treillières à compter du 17/03/2021. Les familles sont invitées à contacter le guichet famille (tél. 02 40 94 68 48) pour réserver leur créneau du mercredi.



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

02 40 94 64 16

 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.